

Démarche	: ACCORD DE PRINCIPE - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles
Organisme	: Service du Premier Ministre

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

?? Ce formulaire doit être rempli par un agent de votre Direction / Service de la Communication. Si vous ne faites pas partie de la Direction de la Communication, merci de vous rapprocher de celle-ci afin qu'elle ait connaissance, accepte et dépose votre demande.

Conformément à la circulaire n°6120/SG du 14 octobre 2019 relative à l'organisation et la coordination de la communication gouvernementale, toutes les refontes ou créations de site internet grand public de l'État (que le nom de domaine soit en .gouv.fr, en .fr ou autre) sont soumises à l'agrément du SIG. Elles doivent faire l'objet d'une demande d'agrément de principe, avant le lancement de la réalisation des prestations et d'un agrément définitif avant la mise en production du site.

Cette démarche vise à obtenir l'agrément de principe du SIG avant tout frais engagé concernant la refonte ou la création de site Internet. Veillez à bien vérifier que votre demande de création ou de refonte est suffisamment motivée et justifiée.

Si vous souhaitez réserver une URL en vue d'une redirection ou de création d'adresse de messagerie, la demande est à faire via ce formulaire : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/agrement-url-communication>

Si vous avez déjà obtenu un agrément de principe pour votre projet, il est nécessaire de faire la démarche d'agrément définitif du SIG avant la sortie de votre site. Le formulaire est le suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/agrement-definitif-site-internet>

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux agents du Service d'Information du Gouvernement chargés du traitement de votre demande, et ses prestataires de service (hébergement, progiciel de gestion des courriers et outil statistique).

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant le Délégué à la protection des données du Service d'Information du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/contacter-delegue-protection-donnees-dpd>.

Rappel avant toute demande d'agrément

J'affirme que :

Conditions préalables : nous tenons à vous informer que votre demande d'agrément de principe sera traitée uniquement si les conditions ci-dessous sont respectées. Dans le cas contraire, nous vous demandons de bien vouloir faire le nécessaire avant d'effectuer

ACCORD DE PRINCIPE - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles votre demande.

Le site respectera la marque de l'État

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le site utilisera le Système de Design de l'État

Le Système de Design de l'État est un outil permettant de développer et concevoir des sites Internet rapidement. Les composants ne peuvent pas être détournés, conformément à ses conditions générales d'utilisation.

Son utilisation est obligatoire pour les sites publics, et facultatives pour les sites métiers ou les Intranet. Pour plus d'informations, consulter la circulaire d'application.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le site sera tagué avec un outil de mesure d'audience

Le Service d'Information du Gouvernement dispose d'un marché interministériel de mesure d'audience si besoin.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Un audit RGAA sera réalisé avant la publication du site

Conformément aux engagements du Gouvernement, un taux de conformité de 75% du RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) est exigé avant la sortie de tout nouveau site ou de toute refonte.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Des objectifs chiffrés à 6 mois ont été définis et seront suivis régulièrement après la mise en ligne du site *

Cochez la mention applicable

Oui

Non

En cas d'utilisation de cookies et/ou de traceurs d'audience, le site respecte les nouvelles lignes directrices de la CNIL *

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Emetteur

Entité demanduse

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

ADEME - Agence de la transition écologique

Agence du Service civique

Office français de la biodiversité (OFB)

Agence nationale de l'habitat (ANAH)

ACCORD DE PRINCIPE - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles

- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- Institut national du cancer
- Santé publique France
- Premier ministre
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
- Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
- Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- Ministère de la Culture
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Ministère des Armées
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques
- Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Autre(s)

Nom du service administratif en charge du site

Type de service administratif

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Administration centralisée / Ministère, Secrétariat d'État
- Administration centralisée / Direction, Sous-Direction
- Administration centralisée / Opérateur
- Administration décentralisée / Académie
- Administration décentralisée / Ambassade - Consulat
- Administration décentralisée / Préfecture de département
- Administration décentralisée / Préfecture de région

Description du projet

Type de projet

Pour une demande d'URL sans création ou refonte, une demande doit être effectuée sur le formulaire suivant :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/agreement-url-communication>

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

ACCORD DE PRINCIPE - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles

refonte

Type de site

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Site vitrine institutionnelle

Site à thématique spécifique

Site d'informations légales

Site de consultation / concertation / démocratie participative

Site évènementiel

Site de recrutement

Site de services, de démarches ou téléprocédure pour les citoyens

Site beta.gouv.fr

Site commercial

Site extranet et intranet

Site outil / collaboratif / applicatif

Site open data

Archive

URL concernée ou souhaitée

Cette URL sera définitive pour le traitement du dossier. Nous vous rappelons que la réservation de ou des URL est à votre charge.

Exemple : monsite.gouv.fr

(Ne pas indiquer "www." ou "https://")

Objectifs du projet

Nous vous demandons de bien vouloir nous préciser l'objectif de ce projet de manière synthétique.

En cas de création d'un nouveau site, pourquoi la création d'une nouvelle URL est strictement nécessaire ?

Il existe plus de 20 000 noms de domaine et sous-domaines au sein de l'État français. Votre besoin n'est-il pas déjà couvert par l'un de ces domaines ?

Sous-domaine(s) concerné(s) ou souhaité(s)

Si votre création ou refonte de site impact des sous-domaines existants, ou vise à créer des nouveaux sous-domaines, merci de les indiquer dans ce champ en les séparant par des sauts de ligne.

ACCORD DE PRINCIPE - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles

Nom de domaine à réserver pour éviter le typosquatting

Pour se prémunir de détournement ou de sites pirates, il est conseillé de réserver des noms de domaine similaires à l'URL de votre site en amont de sa sortie publique. La réservation des URL est à votre charge.

Les noms de domaines en .gouv.fr ne sont pas à réserver en typosquatting, contrairement aux .fr, .com, .net, .eu, etc.

Merci d'indiquer un nom de domaine par ligne.

Exemple : votre site est monsite.gouv.fr, il est conseillé de réserver les déclinaisons mon-site.fr ou mon-site.com, mais pas mon-site.gouv.fr.

Public visé

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Grand public

Professionnels

Institutionnel

Objectifs et performance

Objectifs de performance (données quantitatives) à 6 mois

Pour les refontes de site, vous pouvez vous baser sur l'audience actuelle du site. Pour les créations de site, nous vous demandons d'estimer de façon honnête l'audience du site.

Exemples : nombre de visites, nombre de créations de compte, nombre de téléchargements de documentation...

Gestion du projet

Date de mise en ligne envisagée

Calendrier du projet

Exemples : grandes dates clés du projet, tests utilisateurs, livraison de l'audit d'accessibilité...

Budget prévisionnel pour ce projet (€ TTC)

Prestataires

Si des prestataires interviennent dans le projet, veuillez les indiquer.

Merci d'indiquer un prestataire par ligne et par type de prestation (exemples : SEO, UX, UI, marquage, développement, accessibilité, sécurité, hébergement, etc).

N'hésitez pas à partager à vos prestataires la documentation du Système de Design de l'État (www.systeme-de-design.gouv.fr) ainsi que la Marque de l'État (<https://www.gouvernement.fr/charter-graphique-les->

Pices jointes

Pice justificative  joindre en complement du dossier

Fichier

Pice justificative  joindre en complement du dossier

Fichier

Pice justificative  joindre en complement du dossier

Fichier

Contact

Nom du responsable de projet

Prnom du responsable de projet

Courriel du responsable de projet

Tlphone du responsable du projet

Intitul de poste du responsable projet

Cette personne souhaite-elle rejoindre la liste de diffusion SIG ?

Le dpartement "Ecosystème numrique" du SIG propose rgulirement des webinars, vénements, informations ddies aux agents publics de l'tat travaillant dans le web.

Les informations recueillies  partir de ce formulaire sont enregistres et transmises aux agents du Service d'Information du Gouvernement chargs de l'animation de la communaut numrique de l'tat.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux donnes vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant le Dlgu à la protection des donnes du Service d'Information du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/contacter-delegue-protection-donnees-dpd>.

Le nom, le prnom, le mail, le ministre de rattachement sont des champs obligatoires pour tre ajouts  la liste de diffusion.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Validation interne

Ce projet a fait l'objet d'une validation du directeur / de la directrice de la communication de votre organisme

Cochez la mention applicable

ACCORD DE PRINCIPE - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles

Non

Nom et prénom du directeur / de la directrice de communication

Préciser le nom du directeur / directrice de la communication et la date de visa.

Impératifs

Merci de noter que ce projet s'engage à respecter les éléments suivants :

- Normes réglementaires :
 - Système de Design de l'État et la Marque de l'État ;
 - Open Data ;
 - RGPD (Règlement général sur la protection des données) ;
 - RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) ;
 - RGS (Référentiel général de sécurité) ;
 - Lignes directrices de la CNIL en matière des cookies.

- Bonnes pratiques :
 - Intégration d'un outil de mesure d'audience
 - Responsive design
 - Optimisation du référencement naturel

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Accord sur le traitement des données saisies

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux agents du Service d'Information du Gouvernement chargés du traitement de votre demande d'agrément.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant le Délégué à la protection des données du Service d'Information du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/contacter-delegue-protection-donnees-dpd>.

Vous pouvez modifier à tout moment les informations saisies lorsque le formulaire est en "construction". Lorsqu'il est en "instruction", veuillez contacter le SIG pour modifier ce consentement à l'adresse suivante : agreements.sig@pm.gouv.fr

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autres informations

N'hésitez pas à préciser ici toutes informations que vous jugerez utiles pour le suivi de votre demande.